

## Contribution de la commission Marjolaine Pour l'Assemblée Générale de N&P 2022 *Après Marjolaine 2021, des objectifs pour la suite...*

Après l'édition 2021 de Marjolaine, nous souhaitons porter en débat devant les instances fédérales une demande de confirmation d'orientations pour les prochaines éditions.

Nous avons aujourd'hui besoin de confirmer un cadre commun clair pour savoir ce que nous souhaitons faire à Marjolaine et avec quels moyens nous souhaitons le faire.

### **1. Bilan de l'édition 2021**

Après l'annulation de Marjolaine 2020, l'édition 2021 s'est organisée tardivement. L'évolution de la situation sanitaire et des règles imposées à ce type d'évènement ont amené une confirmation à peine 4 mois avant l'évènement et la reconduction d'une grande partie du programme prévu pour l'édition annulée.

Du côté de Nature & Progrès, une Commission Marjolaine s'est constituée au printemps 2021, composée essentiellement, aux côtés de salariés de la fédération, de militants (administrateurs fédéraux et nouveau bureau du groupe IDF) n'ayant pas ou peu d'expérience des relations avec la SPAS.

36 exposants sous mention N&P ont participé à ce salon, 14 d'entre eux regroupés dans un îlot Nature & Progrès mis en place cette année.

L'îlot des producteurs N&P a été ressenti comme une bonne initiative, qui aurait mérité toutefois une plus grande participation de l'association, à l'image de Demeter qui avait inclus dans son îlot un petit stand de présentation de leur label et organisé une meilleure visibilité de sa démarche.

Le groupe N&P Ile de France a assuré la mise en place et l'animation du stand de la Fédération, soutenu à distance par des salariés de la Fédération et la commission.

Près de 20 adhérents franciliens se sont relayés toute la semaine afin d'informer les visiteurs, tenir le Café Ecolo, organiser des temps de rencontre publique avec des producteurs N&P et des associations partenaires (Bio consomm'acteurs, campagne Secrets Toxique), aider Pascaline à l'animation du programme de conférences du salon. Après l'arrêt par le groupe IDF de son activité de librairie, nous avons noué cette année 2021 pour la librairie du stand de la Fédération un partenariat avec Librairie/Maison d'Editions Libertalia qui a été apprécié.

Marjolaine 2021 a connu une baisse de fréquentation estimée à - 45%, soit environ 40 000 visiteurs. Le nombre d'exposants est également en forte baisse, en partie due à une jauge plus basse imposée par les pouvoirs publics et en grande partie due également à l'annulation de participation de plusieurs exposants.

Il y a sans doute de nombreuses raisons cumulées qui expliquent cette baisse importante de fréquentation du salon : Une baisse globale de fréquentation de l'ensemble des lieux publics, culturels et salons en région parisienne et ailleurs ; Le pass sanitaire ; Les pertes de pouvoir d'achat d'une partie du public habituel du salon ; L'absence d'édition l'an dernier, la dispersion d'une partie du public et son manque de renouvellement.

### **2. Rappel du lien contractuel entre N&P et la SPAS**

Il est d'usage de croire au sein de N&P que Marjolaine est « notre salon ».

D'où l'incompréhension de certains adhérents devant la communication réalisée par la SPAS, les tarifs des exposants, les contraintes sanitaires...

Il est important de rappeler que la SPAS est le véritable responsable du salon par accord commercial avec N&P en 1975 et de ses avenants respectivement datant de 1988 et 1991. Sont particulièrement visées les obligations mutuelles et les conditions de rémunération de N&P.

L'organisation, la gestion économique et financière ont donc été transférés dès la première année à une société organisatrice de salons et événements, aujourd'hui nommée la SPAS.

L'originalité de ce contrat permet à N&P de pouvoir afficher ses orientations militantes sur le salon, d'avoir une rémunération stable -depuis 47 ans-sauf année(s) covid- sans avoir les contraintes liées à l'équilibre économique du salon. Par ailleurs, Nature & Progrès apporte une sorte de « caution » à ce salon Bio et grand public par la sélection des exposants et sa présence militante.

Une partie du cycle de conférence et la sélection des exposants restent ainsi du ressort de l'association.

Le règlement de la sélection est aujourd'hui un des plus abouti des salons bio car il opère au-delà de l'alimentaire et de la cosmétique. Cette démarche se retrouve d'ailleurs depuis les débuts de N&P qui a développé les principes de « l'hygiène biologique », expression ayant longtemps perduré dans les statuts de l'association jusque dans les années 90 ; le slogan « Pour notre santé et celle de la Terre » en témoignant. Ainsi, le secteur « bien-être/santé » a donc toute son importance et équilibre économiquement le salon (la tarification est plus élevée que pour les producteurs et artisans). Pour autant, certaines pratiques ne sont pas autorisées.

A noter que le comité de sélection, afin de faciliter la sélection des exposants, a favorisé l'émergence et la vulgarisation en 1995 et 1999 des premiers cahiers des charges issus de N&P des produits agricoles transformés et de la cosmétique biologique. Le salon a donc favorisé l'émergence de ces critères qualitatifs auprès du grand public et des professionnels avec le succès que l'on connaît aujourd'hui.

Le salon permet également à N&P de mettre en avant les sujets de société qu'elle anime avec sa revue (lutte contre les OGM, dénonciation du nucléaire, danger des pesticides, alternatives agricoles...) et de faire connaître sa mention et à ses cahiers des charges qu'elle attribue à ses adhérents professionnels.

### 3. Perspectives pour N&P

Marjolaine continue d'être un moment de référence dans le monde de la bio. Nature & Progrès en tire une certaine légitimité comme étant le créateur du salon, le garant de son sérieux et de son caractère engagé.

Abandonner Marjolaine à la SPAS ne nous semble ni souhaitable, ni réaliste.

Pourquoi ?

- Ni le groupe N&P IDF ni la Fédération n'ont les moyens de créer un événement qui ait une portée similaire en région parisienne,
- Nous aurions tort de nous priver d'un financement solide contribuant au développement de nos actions.
- En enfin, notre visibilité sur ce salon est une occasion unique de rencontrer un public large en région Ile de France.

La question ne nous semble donc pas de décider si oui ou non nous souhaitons poursuivre ce partenariat, mais de nous interroger sur les objectifs de celui-ci.

#### ➤ Des propositions :

Nous proposons que Nature & Progrès définisse deux objectifs principaux à sa participation à Marjolaine :

- 1 - Faire de Marjolaine une vitrine du SPG, des cahiers des charges et de nos engagements pour une agriculture paysanne.
- 2 - Favoriser la présence des producteurs N&P sur le salon

Ces objectifs pouvant par exemple se décliner en différentes actions, à affiner et compléter :

- Élaborer des outils de communication adaptés au salon afin de rendre visibles les engagements et les actions de N&P ;

- Etre plus présents aux côtés des professionnels afin de valoriser le SPG et les cahiers des charges : meilleure visibilité de l'ilot N&P sur le salon et création d'un stand d'info dédié au SPG et aux cahiers des charges ;
- Soutenir les dispositifs permettant la présence de nouveaux professionnels N&P ;
- Mieux travailler en amont le programme de conférences en lien avec le public que nous souhaitons rencontrer ;
- Renforcer les discussions avec la SPAS afin d'influer sur les thèmes et messages de Marjolaine
- Réduire le coût de participation pour les exposants N&P.

Pour mettre en œuvre ces objectifs, il nous semble toutefois que des choix stratégiques doivent être décidés par la Fédération.

➤ Clarifier les rôles :

Marjolaine est un événement fédéral dont l'animation concrète est assurée en très grande part par le groupe Ile de France.

Le groupe Ile de France s'est aujourd'hui renouvelé et souhaite établir des bases claires de responsabilité et d'engagement vis à vis de la Fédération à propos de Marjolaine. Par ailleurs, cela va dans le sens de l'évolution de l'organisation de la Fédération afin que les groupes prennent une plus grande responsabilité dans la vie fédérale.

La Commission propose donc d'établir une convention entre la Fédération et le Groupe Ile de France définissant le mandat donné au groupe local afin d'assurer la réalisation des objectifs de Nature & Progrès au Salon Marjolaine.

Ainsi, sous réserve que les questions de moyens puissent être définies, le groupe local mettrait en œuvre une partie des orientations concrètes définies avec la Commission Marjolaine pour assurer la visibilité de N&P pendant Marjolaine (logistique, tenue de stands d'information au nom de la Fédération, espace convivial du café écolo, soutien pour l'organisation des conférences).

Pour coordonner ces actions du groupe local, la Commission Marjolaine se veut un lieu de concertation, d'élaboration, et aussi, dans le mandat qui lui est donné, de prise d'initiative au nom de Nature & Progrès et ce, dans le respect des orientations de la Fédération.

La Commission est aujourd'hui constituée de membres du Conseil Fédéral, de salariés fédéraux et de représentants du groupe Ile de France. Cette commission est ouverte à toutes celles et ceux qui le souhaitent afin de mieux valoriser N&P.

➤ Définir des moyens :

Pour mettre en œuvre les objectifs déterminés, nous proposons qu'une part des recettes de la SPAS versées à N&P soit réservée à la mise en œuvre d'actions concrètes en lien avec ces objectifs, et non plus uniquement au fonctionnement fédéral comme c'est le cas depuis de nombreuses années.

Ainsi, la Fédération, sur demande de la Commission, a accepté dès cette année de prendre en charge la réfection totale du stand fédéral, qui n'avait pas été renouvelé depuis 15 ans.

Avec une société spécialisée, nous engageons la réalisation d'un stand durable, beaucoup plus pratique, en matériau recyclé (carton modulaire) et permettant de mieux mettre en valeur nos engagements.

D'autres outils de communication adaptés, sur le SPG et les cahiers des charges seraient utiles, notamment pour soutenir les adhérents professionnels qui viennent à Marjolaine.

Par ailleurs, **la Convention entre la Fédération et le Groupe Ile de France doit permettre de déterminer la répartition financière des bénéfices du café écolo du stand fédéral (préparé et animé par le groupe local).**

A titre d'information, le Café Ecolo 2021 a dégagé environ 1 700€ de bénéfice qui ont été conservés par le groupe Ile de France.

Nous proposons par ailleurs de compléter cette contrepartie en proposant **une rétribution de 1 000€ du groupe Ile de France afin qu'il assure la présence tout au long du salon sur le stand N&P crée dans l'îlot N&P avec les producteurs.**

La Commission Marjolaine a mis en œuvre depuis plusieurs mois les orientations que nous soumettons aujourd'hui aux instances pour confirmation.

Nous avons engagé un dialogue régulier avec la SPAS, permettant d'obtenir notamment une réduction durable du coût de participation pour les exposants N&P (de l'ordre de 28%) et la révision à la hausse de la rétribution de N&P pour l'organisation du cycle de conférence.

Nous espérons ainsi renforcer la présence des professionnels N&P sur cet événement important pour la Fédération, et contribuer ainsi à ce que Marjolaine puisse continuer à être une caisse de résonance de nos combats et de nos actions.

-----